

DEPARTEMENT

MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 22 février 2017

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	22	30		
		Dont procurations		
		08		
VOIES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
30	30	00	00	00

Date de la convocation

17/02/2017

Date d'affichage

17/02/2017

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**FINANCES**

\*\*\*\*\*

**Aide de la collectivité de Martinique aux communes ACTC 2016**

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Patrick FLERIAG



L'an deux mille dix-sept et le **mercredi vingt-deux février**, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

**Etaient présents :** MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Émile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Eric JULTAT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Patrick FLERIAG, Gérard CHAUVET, Antoine JEAN-BOLO, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, William PAULIN, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN.

**Absents excusés :** MM Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL, Joseph Armand BRAY, Nicole DUFEAL, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN.

**Absents :** MM Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

**Procurations :** MM Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL, Joseph Armand BRAY, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Nicole DUFEAL, Philippe TAIEB ont respectivement donné procuration à Christine ALIKER, Félix CATHERINE, Marie Claude RAQUIL, Patrice CHARLEBOIS, Maurice JOSEPH-MONROSE, William PAULIN, Marie-Victor PAIGERAC, Christophe AGELAN

**AIDE DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE AUX COMMUNES (ACTC 2016)**

À la demande de monsieur le Maire, monsieur Antoine JEAN-BOLO indique que dans le cadre du programme triennal 2014-2015-2016 d'Aide de l'ex Conseil Régional aux Communes (ACRC), la ville de Schoelcher a bénéficié au titre de l'année 2016, d'une dotation de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre-vingt-dix-sept euros zéro six centimes (499 097.06 €).

Il vous est proposé d'affecter prioritairement cette somme sur les opérations suivantes :

N	Projets	Total HT (€)	Collectivité Territoriale de Martinique ACTC 2016 (€)	Ville (€) + Autres Financeurs
1	Régularisation emprise foncière « Héritiers Artigny Judes » - H 693	29 400.00	20 580.00 (70%)	8 820.00
2	Mission de conseil et de suivi classement « Station Tourisme « de la ville de Schoelcher	50 000.00	35 000.00 (70%)	15 000.00
3	Réaménagement de la voie d'accès au lotissement Fonds Rousseau (Voie Hurault de Manoncourt)	335 000.00	234 500.00 (70%)	100 500.00
4	Protection des berges de la ravine de Fond Rousseau	1 278 953.20	209 017.06 (16%)	1 069 936.14
<b>Total</b>		<b>1 693 353.20</b>	<b>499 097.06 €</b>	<b>1 194 256.14</b>

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de monsieur Antoine JEAN-BOLO et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité et à ce stade de la procédure :

- d'approuver l'affectation de l'Aide de la Collectivité Territoriale aux Communes « ACTC 2016 », d'un montant de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre-vingt-dix-sept euros zéro six centimes (499 097.06 €), en complément de financement des opérations présentées dans le tableau ci-dessus.

- d'autoriser monsieur le Maire à solliciter d'autres partenaires institutionnels au financement de l'opération « Protection des berges de la ravine de Fond Rousseau » (fonds Européens, Etat).

Pour extrait certifié conforme,

Schoelcher le 08 MARS 2017

Le Maire,

Luc CLEMENTE

